

#### 4°) Comparaison européenne et internationale sur les traitements algorithmiques en matière de vidéoprotection

4-1) Source ministère de l'intérieur<sup>126</sup>

*Dans le cadre de l'expérimentation de la vidéo « intelligente » prévue par la loi du 19 mai 2023 relative aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la DAEI et la DCIS ont réalisé une comparaison des dispositifs similaires existants en Allemagne, Belgique, Espagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Slovénie.*

En **Allemagne** la police fédérale a testé pendant 18 mois un logiciel d'analyse vidéo semi-automatique (Investigator) en matière de lutte contre la criminalité et le pérenniserait probablement à partir de janvier 2024. Il a été constaté que la valeur ajoutée en matière de police pour lutter contre la criminalité était considérable. L'application dispose de la reconnaissance faciale. Comme le logiciel n'est utilisé qu'en matière de poursuite pénale et non de manière préventive, le ministère fédéral de l'Intérieur et du Territoire (BMI) s'attend à un éventuel débat public nettement plus modéré que les logiciels similaires en matière de prévention de la menace. Un projet pilote de « vidéosurveillance intelligente » a également été lancé à Mannheim fin 2018. Depuis juillet 2023, elle est également utilisée dans le quartier de St. Georg à Hambourg où la Hansaplatz est équipée à titre expérimental pendant trois mois. Il ne fonctionne toutefois pas avec une reconnaissance faciale mais enregistre certains modèles de comportement qui indiquent typiquement un comportement criminel.

En **Belgique** l'utilisation de caméras algorithmiques par les polices locales fait partie des usages de l'intelligence artificielle à des fins policières même si la législation ne permet que l'utilisation des caméras algorithmiques pour la reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation.

Depuis 2019, la police locale des villes de Courtrai, Kuurne et Lendelde utilise un système de vidéosurveillance « intelligent » développé par l'entreprise BriefCam. Le premier objectif est de faciliter les enquêtes : par exemple si une personne portant un sac à dos et un manteau bleu s'est enfuie dans une certaine direction, l'algorithme permet de la retrouver facilement. La personne est ensuite suivie par d'autres caméras afin d'obtenir une image plus complète de l'itinéraire qu'elle a emprunté et de détecter les délits qui ont pu être commis. La génération d'alertes en direct est une autre fonctionnalité recherchée : par exemple au début et à la fin de la journée scolaire, les camions ne sont pas autorisés à circuler à proximité des écoles. Si un camion est repéré alors qu'il traverse une zone interdite, le système envoie une alerte à la police. Le système stocke tous les objets qui apparaissent dans les images vidéo. Un algorithme décide ensuite à quelle catégorie appartient chaque objet. Dans des circonstances exceptionnelles, à la demande d'un juge d'instruction, il est possible d'utiliser la reconnaissance faciale.

En **Espagne**, deux lois principales encadrent l'utilisation de la vidéosurveillance par les forces de l'ordre mais pas encore les systèmes intelligents (dont la reconnaissance faciale). Le système de reconnaissance faciale ABIS (*Automatic Biometric Identification System*), mis à la disposition de la police nationale, de la Guardia Civil et des forces de police autonomiques (sauf

---

<sup>126</sup> Note de la Direction des affaires européennes et internationales et de la Direction de la coopération internationale de sécurité (DCIS) de la Direction générale de la Police nationale du 1<sup>er</sup> mars 2024.

l'Ertzaintza, la police autonome basque) pour n'être utilisé que dans le cadre d'enquêtes policières, a fait l'objet d'un premier essai pilote en 2019. En janvier 2023, la Renfe (équivalent SNCF) disposait déjà de systèmes de vidéosurveillance intelligents dans plus de 60 stations Cercanías (gares RER). Il s'agit de la première étape vers la numérisation complète des systèmes de sécurité de 483 gares, un projet appelé Renfe Smart Security Station (RS3) devrait être achevé en 2024 avec l'appui du plan de relance NextGenerationUE de l'UE. Des polices municipales ont mis en place également des systèmes de vidéosurveillance intelligente.

Au **Royaume-Uni**, la vidéoprotection continue à se développer à un rythme rapide du fait de l'innovation technologique, de la baisse des coûts unitaires et d'un cadre réglementaire très souple. Le couplage de caméras à des logiciels d'intelligence artificielle est une pratique fréquente. Les terminaux peuvent être fixes ou mobiles. Comme pour le reste, le cadre est en réalité très souple, avec quelques mécanismes de contrôle. Les 46 polices britanniques utilisent de nombreux logiciels dans des domaines très divers dont l'analyse comportementale à visée antiterroriste.

Le métro de Londres a testé pendant un an, entre octobre 2022 et septembre 2023, une combinaison entre l'intelligence artificielle et la surveillance vidéo en temps réel, dans une station du Nord-Ouest de la capitale britannique : Willesden Green. Si l'idée originelle était de lutter contre la fraude, il s'agissait aussi de détecter les mouvements de foule, ainsi que les comportements criminels et antisociaux. Les agressions étaient cependant difficiles à repérer: il est arrivé plusieurs fois qu'un usager lève simplement le bras et déclenche l'alerte. En réalité, le dispositif servait surtout à affiner les algorithmes, afin que ceux-ci enregistrent les différents cas à reconnaître. La police venait par exemple montrer certaines armes à la caméra, en dehors des heures ouvrées du métro, pour que les algorithmes soient capables de les identifier ultérieurement. Transport of London, l'organisme public responsable des transports en commun de Londres, a annoncé que le dispositif était en train d'être développé dans d'autres stations du réseau.

En **Irlande**, il n'existe pas de vidéo-surveillance intelligente au sein de la police ou même publique.

Dans le domaine judiciaire, l'**Italie** utilise le système SARI (système automatique de reconnaissance faciale) basé sur une analyse morphologique globale et plus uniquement sur un système de superposition ou de comparaison de photos anthropométriques. Il est accessible et alimenté par les quatre forces de l'ordre étatiques : police d'État, carabinieri, garde des finances et police pénitentiaire. Les forces de l'ordre italiennes ont à leur disposition et utilisent ponctuellement le logiciel BriefCam.

Au **Pays-Bas**, il n'existe pas de cadre législatif pour le déploiement de la reconnaissance faciale, la GHT. Toutefois, fin 2020 des règles provisoires ont permis une expérimentation limitée de la GHT, sans déploiement opérationnel. Un cadre provisoire permettant des déploiements opérationnels a été adopté le 11 janvier 2023 et définit dix critères pertinents pour l'évaluation d'une demande d'approbation de déploiement (l'usage de la GHT est encore très limité et la police n'utilise pas la reconnaissance faciale en temps réel dans les espaces publics). Les déploiements de la GHT se feront pour les trois prochaines années conformément à ce cadre de déploiement, qui sera évalué et ajusté si nécessaire durant cette période.

En **Slovénie** la police n'utilise pas de système de reconnaissance faciale associé à la vidéo-surveillance. Mais elle a recours à la reconnaissance faciale depuis 2014, avec un cadre légal établi en 2019, pour trouver des suspects à l'aide de méthodes d'enquête ouvertes (telles que la recherche d'images sur les réseaux sociaux et d'autres sources en ligne).

4-2) Source : Mme Lequesne, membre du comité

### **Les outils d'intelligence artificielle au soutien de la détection automatique des armes : pratiques trompeuses sur le marché américain.**

La détection d'armes dans les lieux accessibles au public fait l'objet d'une offre commerciale diversifiée. Aux Etats Unis, elle se traduit principalement par la mise en place de détecteurs ayant recours à des capteurs (scanners). Leader du marché, la société Evolv s'est distinguée par la promotion de technologies de sécurité recourant à l'intelligence artificielle, promettant des « zones sans arme » et une « expérience utilisateur fluide ». Entre 2022 et 2024, la société a multiplié les contrats visant à sécuriser les espaces accessibles au public. A la suite des attentats de 2017, la salle omnisports du Manchester Arena a été la première à s'équiper (2022)<sup>127</sup> ; ont suivi de nombreux établissements scolaires américains (2023) et un projet pilote conduit dans le métro de New-York (2024)<sup>128</sup>.

Le bilan de ces déploiements a toutefois été sujet à controverses. Les résultats probants des évaluations officielles, réalisées par le NCS4 (*National Center for Spectator Sports Safety and Security*), ont ultérieurement été mis en cause : d'abord par des résultats officiels non contestés par la compagnie, puis par des incidents et une nouvelle série de tests révélant notamment l'incapacité du système à repérer les couteaux<sup>129</sup>. Dans le métro les faux négatifs, estimés à 85%, ont en outre grevé la fluidité du trafic et renforcé, in fine, des contrôles aléatoires discriminants<sup>130</sup>. Face aux risques soulevés pour les libertés et la sécurité publiques, la Fédéral Trade Commission (FTC) a ouvert une enquête, qui a abouti à la condamnation de la société pour pratiques trompeuses<sup>131</sup>. Cette dernière fait également l'objet d'investigation de la part de la Securities and Exchange Commission (SEC) concernant ses communications aux investisseurs.

### **La vidéosurveillance algorithmique en Belgique : une dynamique amorcée, retour d'expérience incertains et contrastés.**

En Belgique, le recours à la vidéosurveillance algorithmique fait l'objet de multiples cas d'application pour lutter contre les dépôts clandestins de déchets reconnaître les plaques minéralogiques. La région bruxelloise en constitue une bonne illustration. Outre la

---

<sup>127</sup> J. Clayton, "Manchester Arena's weapon scanning tech questioned", BBC, 2 November 2022.

<sup>128</sup> Concernant la détection d'armes par vidéoprotection, il sera encore relevé le dispositif mis en œuvre par les autorités de Chicago, qui se rapproche beaucoup de la VSA mis en place pendant les JO : <https://www.americancityandcounty.com/artificial-intelligence/chicago-s-transit-authority-looks-to-ai-powered-gun-detection-to-help-curb-violent-crime>

<sup>129</sup> John Honovich et Nikita Ermolaev, *FTC: Evolv "Knowingly" And "Repeatedly" Engaged In "Unlawful Acts"; Prohibits 10 Categories of Misleading Claims*, IPVM, 26 novembre 2024

<sup>130</sup> Barry Friedman, Max Isaacs et Katie Kinsey, *Subway Gun Scanners: The Wrong Tech in the Wrong Place*, Vital City, 30 juillet 2024

<sup>131</sup> [Federal Trade Commission v. Evolv Technologies Holdings, Inc., No. 1:24-cv-12345, United States District Court for the District of Massachusetts \(Nov. 26, 2024\)](#)

mutualisation des systèmes entre la police et la STIB (société de transport bruxelloise) par le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise), la police utilise des logiciels d'analyse des images en direct (Briefcam et ACIC)<sup>132</sup>. Les retours d'expérience de ces déploiements sont peu connus et contrastés. Tandis que l'on peut lire que « la police est (...) submergée et dans l'impossibilité d'agir à chaque alarme, d'autant plus que les « faux positifs » sont nombreux »<sup>133</sup>, des gains de productivité et l'efficacité des systèmes sont également rapportés dans la presse<sup>134</sup>. D'autres déploiements sont en outre annoncés pour 2025 et s'inscrivent dans la prévention des actes violents. La police d'Anvers a ainsi annoncé le déploiement de « caméras équipées d'intelligence artificielle capables de reconnaître automatiquement les comportements violents ». Il s'agirait en effet d'utiliser l'intelligence artificielle pour « interpréter certains comportements comme de l'agression, puis à en informer la police, leur permettant d'intervenir plus rapidement »<sup>135</sup>. Il s'agit d'un volet du projet AEGIS visant à l'amélioration de la protection de la communauté juive. Subventionné par l'union Européenne, le projet est construit en partenariat avec, notamment, la police espagnole, la gendarmerie roumaine, Oddity AI et deux organisations juives. Il constituerait, du moins dans sa promesse, une nouvelle étape de la surveillance algorithmique en introduisant des éléments d'analyse comportementale exclu dans le dispositif de la loi JO.

---

<sup>132</sup> <https://lacible.be/wp-content/uploads/2023/03/Rapport-2021-EDH.pdf>

<sup>133</sup> <https://www.liguedh.be/wp-content/uploads/2023/07/3-Videosurveillance-a-Bruxelles.pdf>

<sup>134</sup> « La Bruyère et Berchem-Sainte-Agathe [en Province de Namur] ont également mis en place des systèmes de surveillance, réduisant de moitié les vols dans l'une et luttant contre la délinquance dans l'autre » <https://www.rtl.be/actu/decryptage-rtl-info/recours-croissant-la-videosurveillance-reconnaissance-faciale-legalisee-sous/2024-10-08/article/719643>

« L'idée d'utiliser des caméras intelligentes pour détecter la violence peut sembler innovante, mais cette approche ne date pas d'hier. Ce système est déjà utilisé dans des quartiers « sensibles » à Merksem et Deurne pour lutter contre les dépôts sauvages. En trois semaines, il a permis d'infliger 87 amendes administratives et de réduire considérablement le temps de traitement des images de vidéosurveillance. Ce processus aurait pris 70 heures à un agent, tandis que l'IA l'a bouclé en 3,5 heures. » <https://daardaar.be/rubriques/societe/des-cameras-intelligentes-pour-detecter-la-violence-depasse-t-on-les-bornes/>

<sup>135</sup> <https://www.vrt.be/vrtnws/en/2024/11/26/antwerp-police-investigate-whether-smart-cameras-equipped-with-a/>